Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260428-2026_04_35-DE

2026 n°70

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 28 avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/04/2026.

Présents : Mmes : RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, LAURENT Régine, JOULAIN Caroline, TRUFFLET Joëlle, CHOQUET Anne-Laure, RENOU Ophélie, HUBERT Elodie, MM : BOURGEAULT Thierry, DESPRES Jean-Louis, RUAUX Philippe, HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud, ROIZIL Jérôme, HARDY Benoît.

Excusés : M. GRANDIÈRE Bruno donne pouvoir à Mme RAMÉ-PRUNAUX Sylvie
Mme JOLY Emmanuelle donne pouvoir à Mme JOULAIN Caroline

A été nommée secrétaire de séance : Anne-Laure CHOQUET

2026_04_35 – Désignation des délégués au Syndicat des Eaux de Beaufort

Suite au renouvellement des conseils municipaux, Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune doit désigner un titulaire et un suppléant au Syndicat des Eaux de Beaufort.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- **DESIGNER** Sylvie RAME-PRUNAUX en tant que titulaire
- **DESIGNER** Arnaud HOUITTE de la CHESNAIS en tant que suppléant

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/04/2026

MAIRIE D'EPINIAC 35120 (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

Secrétaire de séance
Anne-Laure CHOQUET

Publicité des actes de la commune par voie électronique le